



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déploiement de la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) aux élections législatives du 29 mai 2024 en République de Madagascar

Le 19 mai 2024, Gaborone, Botswana : Conformément à l'article 3 des *Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021)*, la SADC procède à l'observation de toutes les élections générales tenues dans ses États membres. Selon le protocole en vigueur, le gouvernement de la République de Madagascar a convié la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) le 17 avril 2024 à observer les élections législatives du pays planifiées pour le 29 mai 2024.

Par conséquent, Son Excellence Hakainde Hichilema, président de la République de Zambie et président en exercice de l'Organe de la SADC chargé de la politique, de la défense et de la coopération en matière de sécurité, a désigné un chef de la mission d'observation électorale de la SADC. Il a également confié au Secrétariat de la SADC la coordination de ladite mission, notamment le déploiement des observateurs à travers le pays.

La mission d'observation électorale (SEOM) sera déployée dans la plupart des provinces de la République de Madagascar afin d'observer les phases préparatoires et le scrutin. Elle a pour objectif d'évaluer le processus électoral en accord avec les principes et lignes directrices révisés de la SADC sur les élections démocratiques (2021). Ces principes soulignent l'importance de la participation des citoyens dans les processus démocratiques et les actions de développement, la mise en place de mesures préventives contre la violence politique, l'intimidation et l'intolérance, ainsi que la promotion de l'égalité des chances qui permet à tous les partis politiques d'être présents dans les médias publics et à tous les citoyens d'avoir accès à l'information.

En outre, la Mission insiste sur l'importance de l'acceptation et du respect des résultats des élections par tous les partis politiques.

Le déploiement de la SEOM facilitera une série de consultations avec les différentes parties prenantes du processus électoral afin de garantir l'intégrité des élections, la justice électorale, la bonne gouvernance, la paix et la stabilité dans la région de la SADC, et le respect des engagements de la SADC tels qu'énoncés dans ses principes et les lignes directrices régissant les élections démocratiques. Ces activités visent à instruire les acteurs électoraux et à leur offrir une meilleure compréhension des objectifs d'une mission d'observation électorale de la SADC.

Le lancement officiel de la mission d'observation électorale à Madagascar est prévu le 22 mai 2024 à partir de 11h00 à l'hôtel Novotel d'Antananarivo et l'événement sera accessible au public et aux médias.

Le programme officiel de la mission se présente comme suit :

DATE	ACTIVITÉ
22 MAI 2024	<ul style="list-style-type: none">• LANCEMENT OFFICIEL DE LA SEOM (ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION) <i>(Séance ouverte au public et aux médias Novotel Hotel, Antananarivo, @11h00 - 12h30)</i>
DU 21 AU 29 MAI 2024	<ul style="list-style-type: none">• Réunions de consultation des Chef de mission / Troïka de l'Organe / Conseil consultatif électorale de la SADC (SEAC) avec les parties prenantes aux élections
28 MAI 2024	<ul style="list-style-type: none">• Échange préélectoral entre pairs avec les autres chefs de missions d'observation électorale - La SEOM accueillera la réunion
29 MAI 2024	<ul style="list-style-type: none">• JOUR DU SCRUTIN (OBSERVATION SUR TERRAIN) <i>(Jour du scrutin et couverture médiatique)</i>
31 MAI 2024	PUBLICATION DE LA DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DE LA MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA SADC SUR LES ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES DU 29 MAI 2024 <i>(Séance ouverte au public et aux médias Novotel Hotel, Antananarivo, @11h00 - 12h30)</i>
01 JUIN 2024	<ul style="list-style-type: none">• Départ des observateurs électoraux
04 JUIN 2024	<ul style="list-style-type: none">• Fermeture du siège de la Mission d'observation électorale (SEOM)

Pour plus d'information, veuillez contacter Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques (adresse courriel : blopi@sadc.int), M. Letso Shine Mpho (courriel : lmpho@sadc.int), M. Fabrice Tunda (courriel : ftunda@sadc.int) ou prinfo@sadc.int .

.....

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC le 19 mai 2024
Gaborone (Botswana)**